

SUJET

2019-2020

BIOCHIMIE-BIOLOGIE

SPÉ première STL

**ÉVALUATIONS
COMMUNES**

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

ÉVALUATION COMMUNE

CLASSE : Première

EC : EC1 EC2 EC3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Biochimie-biologie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 h

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : nutrition, reproduction

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 10



Baccalauréat STL

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Série : Sciences et Technologies de Laboratoire

« **Biotechnologies** » ou

« **Sciences physiques et chimiques en laboratoire** »

**Évaluation Commune
Biochimie - Biologie
Classe de première**

Ce sujet est prévu pour être traité en deux heures.

L'usage de la calculatrice est interdit.

Ce sujet comporte **10** pages

Compétences évaluées					
C1	C2	C3	C4	C5	C6
Analyser un document scientifique ou technologique	Interpréter des données de biochimie ou de biologie	Argumenter un choix - Faire preuve d'esprit critique	Développer un raisonnement scientifique construit et rigoureux	Élaborer une synthèse sous forme de schéma ou d'un texte rédigé	Communiquer à l'aide d'une syntaxe claire et d'un vocabulaire scientifique adapté
3 points	5 points	2 points	5 points	3 points	2 points

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
 <small>Liberté • Égalité • Fraternité</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>																			
	Né(e) le :			/			/													

1.1

LA GALACTOSÉMIE

La galactosémie est une maladie génétique caractérisée par une concentration anormalement élevée de galactose dans le sang. Cette maladie est causée par un déficit enzymatique. L'enzyme impliquée dans la maladie est la galactose-1-phosphate uridyl-transférase ou GALT. Le déficit en GALT entraîne une accumulation de galactose (et de ses dérivés) dans l'organisme, notamment dans le cerveau et le foie, engendrant des dysfonctionnements importants des organes.

Le traitement de la galactosémie est essentiellement diététique et passe par l'élimination du galactose de l'alimentation.

1. Origine alimentaire du galactose et adaptation de l'alimentation des nourrissons galactosémiques

La galactosémie se manifeste en général chez le nourrisson par des difficultés à s'alimenter avec une perte de poids importante et une atteinte sévère du foie.

L'alimentation du bébé galactosémique doit alors être rapidement adaptée. La principale source de galactose du nourrisson est le lait.

L'objectif de cette partie est de déterminer d'où provient le galactose présent dans le sang et de comprendre comment le changement du régime alimentaire peut modifier la galactosémie.

Le document 1 apporte les informations permettant de comprendre en quoi le lait est une source de galactose.

Q1. (C1) Nommer l'enzyme capable de catalyser l'hydrolyse du lactose et indiquer les noms des produits de cette digestion. Sur la copie, représenter la formule du D-glucose selon Haworth (formule du D-glucopyranose qui complète l'équation du document 1A).

Q2. (C4) À l'aide des documents 1A et 1B, montrer que la consommation de lait augmente la galactosémie.



Le lait maternel et tous les laits infantiles sont totalement contre-indiqués aux nourrissons galactosémiques. Les aliments de substitution, diététiques, prescrits sont dé lactosés, ils ont une teneur résiduelle en galactose très variable d'un produit à l'autre.

Un nourrisson atteint de galactosémie a été diagnostiqué puis traité en remplaçant l'allaitement maternel par un substitut. Le document 2 indique la teneur en galactose du lait maternel et de différents substituts au lait.

Q3. (C3) Argumenter cette affirmation : « les substituts sont mieux adaptés au nourrisson galactosémique que le lait maternel ».

L'efficacité du traitement est évaluée en dosant la concentration d'un dérivé du galactose présent dans le sang, le galactose-1-phosphate. Les résultats d'analyse sont présentés dans le document 3.

Q4. (C2) Analyser les résultats du document 3 et en déduire la durée minimale du traitement pour qu'il soit efficace.

Q5. (C5) Rédiger une synthèse montrant que l'allaitement maternel est néfaste au nourrisson galactosémique et qu'il est indispensable d'adapter son régime alimentaire.

2. Origine génétique de la galactosémie

La galactosémie « classique » est due à une mutation du gène codant pour l'enzyme GALT. La mutation Q188R, entre autres, est fréquente.

L'objectif est d'étudier les conséquences d'une mutation sur la structure et la fonction de la GALT et de comprendre comment l'allèle muté peut être transmis dans une famille.

2.1. Étude de la mutation Q188R : conséquences sur l'enzyme GALT

Le document 4 présente une partie des séquences de l'allèle non muté et de l'allèle muté Q188R du gène codant pour la GALT.

Q6. (C1) Comparer les extraits de séquences nucléotidiques des deux allèles. À l'aide du document 5, préciser le type de mutation responsable de la maladie.

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
 <small>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>																			
Né(e) le :			/			/														

1.1

Q7. (C4) Établir la séquence de l'ARN messager des deux portions d'allèles du document 4. En déduire les séquences en acides aminés à l'aide du code génétique.

Q8. (C4) Comparer les deux séquences d'acides aminés et en déduire une conséquence possible sur la structure et la fonction de l'enzyme GALT.

2.2. Étude de la transmission de la galactosémie

La galactosémie est une maladie génétique à transmission autosomique récessive. L'arbre généalogique d'une famille atteinte de galactosémie est présenté dans le document 7.

Q9. (C4) Démontrer que la transmission de la maladie est récessive.

Q10. (C4) « La maladie est transmise par un autosome ». Justifier cette affirmation à l'aide de l'arbre généalogique.

L'allèle sauvage est noté « S » et l'allèle muté est noté « m ».

Q11. (C4) Indiquer le génotype des individus II.3 et II.4 puis réaliser un tableau de croisement afin de déterminer le risque que l'enfant à naître III.2 soit atteint de galactosémie.

Q12. (C2) Un dosage de la galactosémie est réalisé chez le nouveau-né III.2. Le résultat du dosage est donné dans le document 8. Interpréter ce résultat et conclure si le bébé est atteint ou non de galactosémie.

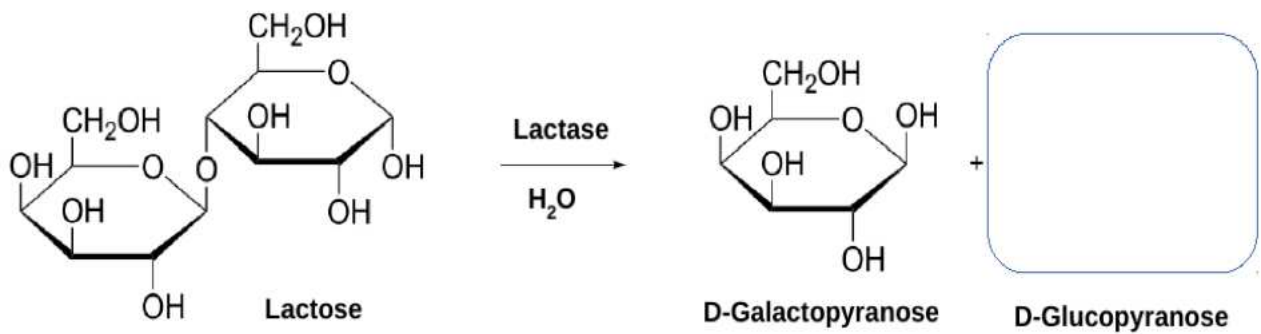
3. synthèse

Q13. (C5) Rédiger une synthèse sur l'origine de la galactosémie, ses conséquences sur la santé et la nature du traitement.



Document 1 : lait et lactose

1A : HYDROLYSE ENZYMATIQUE DU LACTOSE LORS DE LA DIGESTION



1B : COMPOSITION DU LAIT MATERNEL

Molécules	Quantité pour 100 mL
Eau	88 g
Lactose	6,8 g
Protéines	1,2 g
Lipides	3,8 g
Sels minéraux :	
Na ⁺	15 mg
K ⁺	55 mg
Cl ⁻	43 mg
Ca ²⁺	33 mg

Rotten D. Physiologie de la grossesse. 2ème éd. Paris : Masson ; 1991

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



1.1

Document 2 : teneur en galactose du lait maternel et de différents substituts au lait.

Masse de galactose pour 100 mL de lait reconstitué	
Lait maternel	3 à 4 g
Substituts au lait :	
Enfamil 0-Lac® Mead Johnson	3,4 mg
Al 110® Nestlé	6,6 mg
Galliagène Progress® Gallia	3,75 mg
Nutramigen® Mead Johnson	< 0,34 mg

Guide de l'alimentation des patients atteints de galactosémie - <http://www.sfeim.org/>

Document 3 : dosage du galactose-1-phosphate chez un nourrisson galactosémique

Résultats du dosage du galactose-1-phosphate (dérivé du galactose) chez un nourrisson galactosémique, avant et en cours de traitement.

galactose-1-phosphate (en µg par g d'hémoglobine)	
À l'admission à l'hôpital	2 330
Après traitement (durée) :	
4 jours	420
12 jours	228
25 jours	190
3 mois	120
5 mois	119
18 mois	108

CLINICAL CHEMISTRY, Vol. 28, No. 2, 1982

Dosage du galactose-1-phosphate : valeurs de référence

galactose-1-phosphate (en µg par g d'hémoglobine)	
Patient galactosémique traité (régime strict)	80 à 125
Patient galactosémique sans traitement (pas de régime strict)	> 125

<https://www.mayocliniclabs.com>



Document 4 : séquences partielles de l'allèle non muté et de l'allèle muté Q188R du gène codant la GALT.

Les séquences sont celles des brins **non transcrits**.

Allèle non muté 5'...CAC TGC CAG GTA AGG GTG...3'

Allèle muté Q188R 5'...CAC TGC CGG GTA AGG GTG...3'

The Journal of Molecular Diagnostics

Document 5 : les différents types de mutation

Mutation	Conséquence sur la séquence nucléotidique
Insertion	Ajout d'un ou plusieurs nucléotides
Délétion	Suppression d'un ou plusieurs nucléotides
Substitution	Remplacement d'un nucléotide par un autre

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

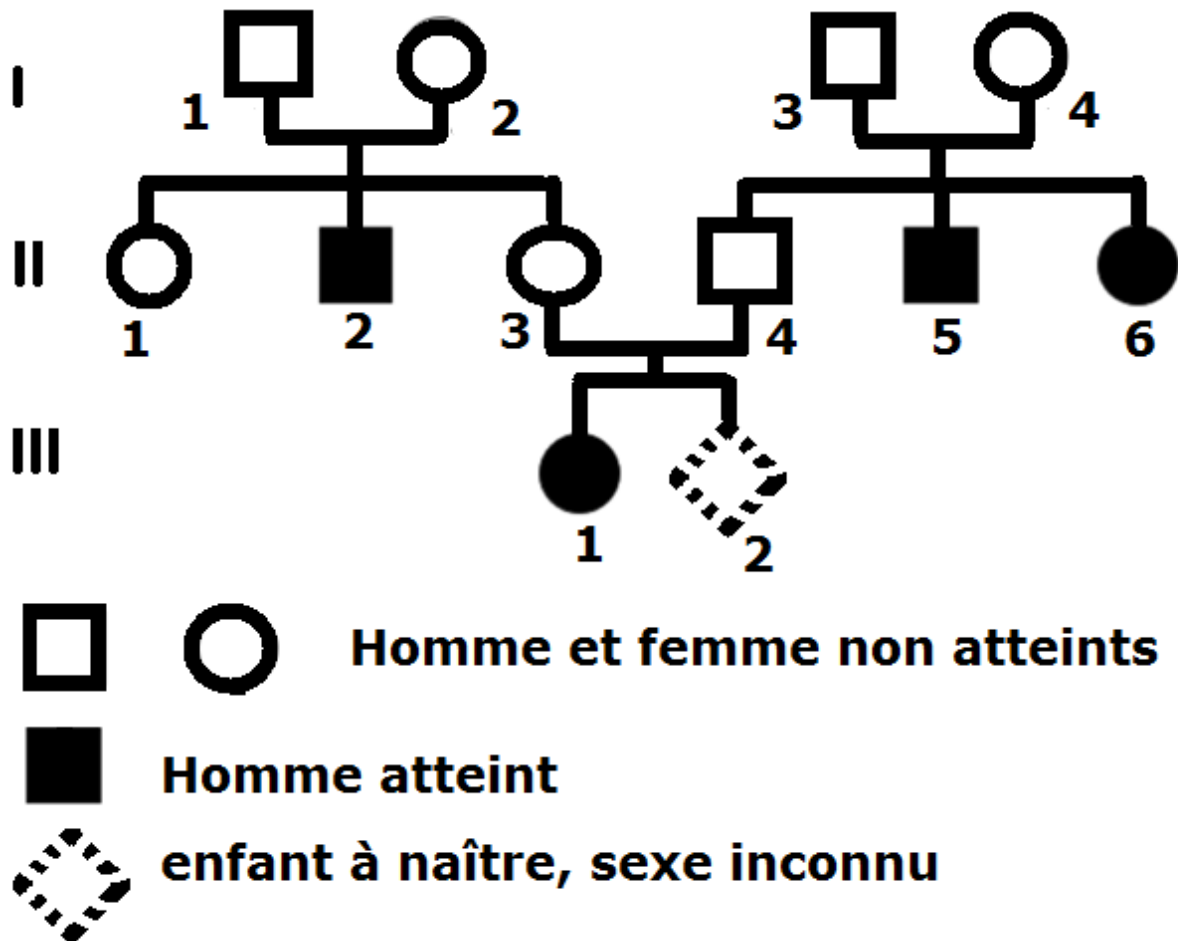
1.1

Document 6 : le code génétique

		DEUXIEME NUCLEOTIDE					
		U	C	A	G		
PREMIER NUCLEOTIDE	U	UUU	UCU	UAU	UGU	U	TROISIEME NUCLEOTIDE
		UUC	UCC	UAC	UGC	C	
		UUA	UCA	UAA	UGA	A	
		UUG	UCG	UAG	UGG	G	
	C	CUU	CCU	CAU	CGU	U	
		CUC	CCC	CAC	CGC	C	
		CUA	CCA	CAA	CGA	A	
		CUG	CCG	CAG	CGG	G	
	A	AUU	ACU	AAU	AGU	U	
		AUC	ACC	AAC	AGC	C	
		AUA	ACA	AAA	AGA	A	
		AUG	ACG	AAG	AGG	G	
G	GUU	GCU	GAU	GGU	U		
	GUC	GCC	GAC	GGC	C		
	GUA	GCA	GAA	GGA	A		
	GUG	GCG	GAG	GGG	G		



Document 7 : arbre généalogique d'une famille atteinte de galactosémie



Document 8 : résultat du dosage du galactose dans le sang du nouveau-né III.2

Concentration en galactose dans le sang en mg·L ⁻¹	
Nouveau-né III.2	21
Valeur de référence pour un patient non galactosémique	< 45